



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° AG2023/01/30/1

portant sur

DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 2022

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 30 janvier 2023

PARTICIPANTS

Monsieur **Jean-Marc BOUVET** Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE -Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BATEL Claude, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, MARIN Matthieu, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

47 Membres participants, le quorum de 33 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Madame et Messieurs, ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DECROIX Jean-Pascal, EBEL Jean-Marie, IVALDI Dominique, LEMETEYER Chantal, MASSÉ Philippe **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs, BALDET Christophe, BENMUSSA Thierry, Geneviève CERAGIOLI, DHOSTE Marie-Chantal, FERRALIS Gérard, LAPIERRE Nathalie, MESSIKA Cyril, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**



EXCUSÉS

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Mesdames et Messieurs, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, DEVEAU Laurent, LEROY Anne, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, MESSINA Aurélie, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Madame et Messieurs, ALUNNI Max, CAPPELAERE Nicolas, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, **Membres Associés,**

Messieurs, CAMY César, DELHOMME Christian, LEVI Jean-Pierre, **Conseillers Techniques**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Monsieur NASSIF Anis – Trésorier, **Membre du Bureau.**

Madame et Monsieur, PASTORELLI Nadège, TRICART Michel, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, BALICCO Laurent, BARNAUD Sandrine, BOUDET Ludovic, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GAUTIER Philippe, GIBAUD Richard, GOLDNADEL Franck, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, RASPOR Marc, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés,**

Mesdames et Messieurs, BEHAR Claire, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, RIERA Julien, SCARFONE Raymond, VISCONTI Bertrand, **Conseillers Techniques**



VU

- ▶ Les articles 53 et 56 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

CONSIDÉRANT

- ✎ Que conformément à l'article 56 du Règlement intérieur, chaque séance de l'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ;
- ✎ Que conformément à l'article 53, 2^{ème} alinéa, du Règlement intérieur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance de l'Assemblée Générale, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ✎ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2022 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus et au Préfet de Région le 27 janvier 2023, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 30 janvier 2023.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDENT À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **D'APPROUVER** sans réserve les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 64 **Nombre de déports 0**
Nombre de participants au vote : 47(quorum : 33, atteint)
Nombre de votes exprimés : 43

Abstention : 4 Contre : 0 Pour : 43

Nice, le 30 janvier 2023

Le Vice-Président

Laurent LACHKAR

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO